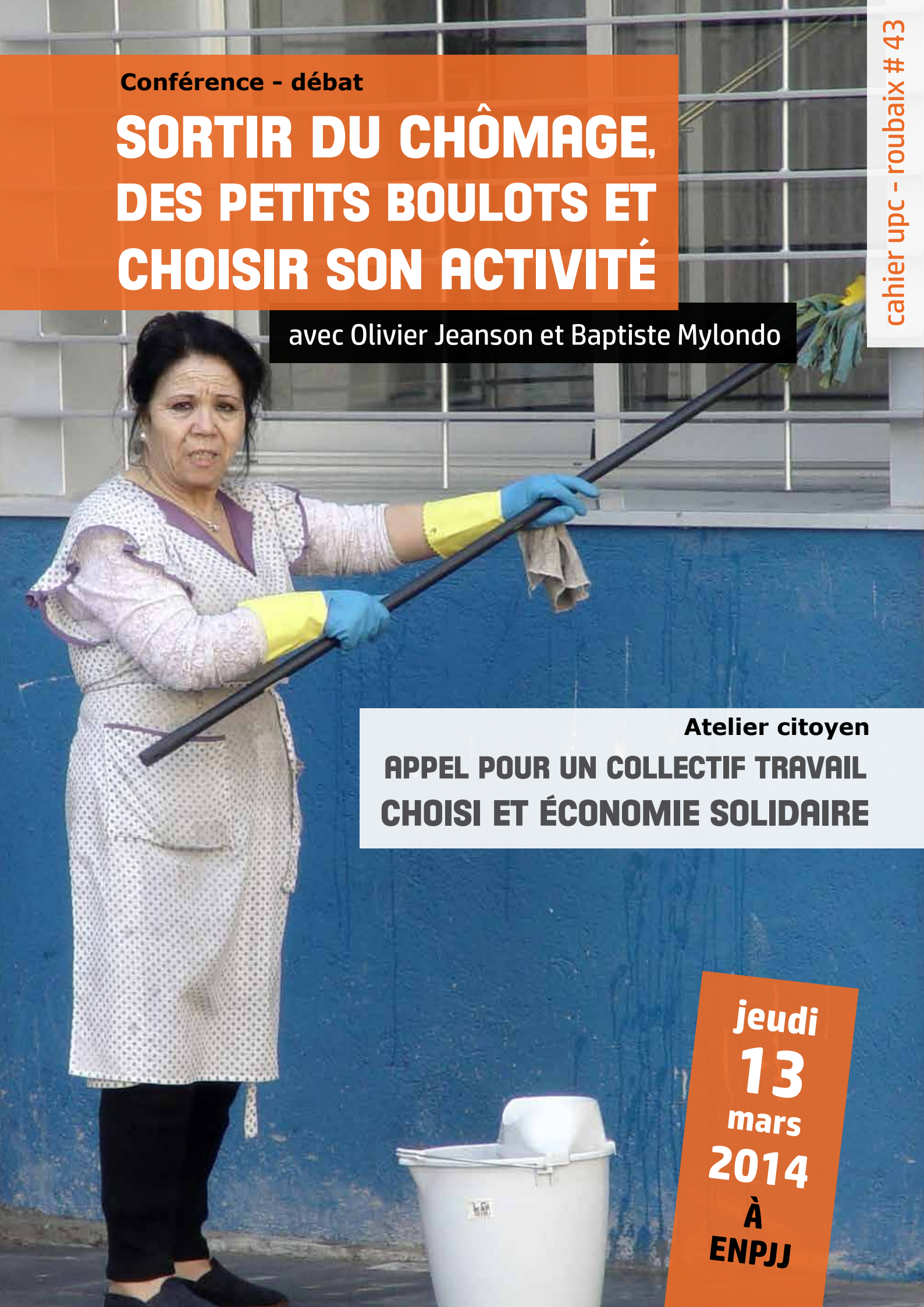

cahier upc - roubaix # 43

Conférence - débat

SORTIR DU CHÔMAGE, DES PETITS BOULOTS ET CHOISIR SON ACTIVITÉ

avec Olivier Jeanson et Baptiste Mylondo

Atelier citoyen

APPEL POUR UN COLLECTIF TRAVAIL CHOISI ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

jeudi 13 mars 2014 À ENPJJ

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix

L'université populaire et citoyenne est une association loi 1901, fondée en 2004 par des militants engagés dans des actions d'Éducation Populaire sur la Ville de Roubaix. Elle s'est donné pour objet d'organiser des croisements de savoirs entre citoyens sur les questions d'intérêt général. Elle est à la fois :

- **un lieu de formation citoyen** avec la mise en place de cycles de conférences-débats, de séminaires et de « cafés-citoyens » dans les quartiers. Ces lieux d'échanges et de formation sont gratuits et ouverts à tous.
- **un lieu d'action collective** avec l'organisation « d'équipes de recherche-action sociales » (Eras) créées à l'initiative de citoyens volontaires, chargées de concevoir et animer différents programmes de croisements de savoirs.

En 2011, quatre recherches-actions proposent un programme riche de rencontres sur quatre thématiques :

- **« le racisme et la discrimination »** en développant notamment des ateliers d'histoire locale,
- **« le travail et l'insertion »** en élaborant des propositions visant à « bouger la politique de l'emploi à Roubaix »,
- **« l'écologie urbaine »** en accompagnant le collectif de l'Union dans le projet d'implantation de l'écoquartier de l'Union à Roubaix-Toucoing-Wattrelos,
- **« la santé citoyenne »** par la mise en débat d'une première offre publique de réflexion sur les trois axes : la santé surdéterminée par la précarité ; les difficultés à se soigner ; vivre "bien" avec une maladie ou un handicap.

L'Université populaire et citoyenne veut permettre à tous les habitants de participer à la construction des politiques publiques, en leur proposant à la fois des outils et un espace d'expression.

Université Populaire et Citoyenne à Roubaix
c/o FAL, 20 rue de Lille 59100 Roubaix
Tél : 03.20.82.23.96 / contact@upc-roubaix.org
Toute notre actualité sur www.upc-roubaix.org

Conférence - Débat jeudi 13 mars à l'ENPJJ

SORTIR DU CHÔMAGE ET DES PETITS BOULOTS ET CHOISIR SON ACTIVITÉ

Olivier Jeanson, directeur du pôle recherche de l'association Transfer-IOD à Bordeaux (Intervention sur l'Offre et la Demande).
Baptiste Mylondo, professeur d'économie à Lyon, décroissant, «amoureux du temps libre ».

Cette conférence à la veille des élections municipales, n'a malheureusement pas mobilisé les candidats, même si elle a rassemblé 120 citoyens intéressés dans l'amphi prêté par l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse. Elle a permis la rencontre entre deux approches de la question du travail dans et hors salariat. Elle ouvre des pistes innovantes pour reconsidérer la question du chômage et de la croissance économique dans une ville comme Roubaix. Rééquilibrer le dispositif d'accès à l'emploi en luttant contre les discriminations à l'embauche, élargir l'utilité sociale à d'autres activités en dehors de l'emploi , sont autant de chantiers à ouvrir et à amplifier dans notre ville, pour endiguer le chômage d'exclusion.

Vincent Boutry (directeur de l'UPC) rappelle l'action de l'Université Populaire et Citoyenne sur le thème « travail et insertion » et introduit la conférence. : « Peut-on supprimer le chômage d'exclusion à Roubaix? ». Attendre le retour de la croissance, se satisfaire de la gestion des multiples dispositifs d'insertion, ne suffit plus. L'UPC, avec des chercheurs et de nombreux citoyens, a produit des propositions sur l'accompagnement des demandeurs d'emplois, des employeurs, des services publics, sur la gestion des contrats aidés, une expérimentation pour un « congé d'utilité sociale », une organisation d'une démocratie locale de la politique de l'insertion. Mais ces propositions citoyennes peinent à être mises en débat avec les institutions (la mairie, la MIE, Pôle Emploi, la Mission locale, le CBE, le Département, la Dirrecte).
Aujourd'hui, le contexte s'aggrave du point de vue de la situation du chômage et de l'exclusion. Mais les idées mises en débat ce soir ré-apparaissent dans l'actualité :

- La feuille de route du gouvernement datée du 11 février 2014, concernant la politique d'égalité républicaine et d'intégration, préconise de généraliser les pratiques de « médiation directe à l'emploi », donc l'approche IOD avec Pôle Emploi et les Missions Locales.
- Une initiative citoyenne européenne pour un revenu de base inconditionnel a donné lieu à la création de multiples collectifs dont un à Lille sur ce sujet.
- L'avènement de nouvelles majorités municipales dont on peut espérer qu'elles ouvrent de nouvelles politiques locales.

Ces éléments nouveaux doivent nous pousser à nous mobiliser pour être en capacité de faire évoluer la question du « travail » dans notre ville. C'est le sens de l'appel à constituer, aujourd'hui et demain à Roubaix, un Collectif intitulé « Travail choisi et économie solidaire » ou plus simplement « Repenser le travail ».

Ce soir, nous proposons de débattre à partir de deux propositions différentes mais complémentaires et de les faire dialoguer. La 1ère, basée sur l'expérience IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande) répond à la revendication forte d'égalité de traitement dans l'accès à l'emploi salarié face à un marché du travail discriminant. La 2ème, à partir de l'idée d'un revenu inconditionnel, répond à une demande de liberté de choix face au travail, et de reconnaissance d'autres formes de travail que l'emploi, d'autres formes d'organisation d'une économie plus solidaire. Ces deux propositions mises au débat répondent à l'analyse que nous faisons du chômage sur la ville.

La « demande d'emploi » est de 15,9% sur le bassin d'emploi Roubaix-Tourcoing.

A Roubaix, elle est de 36% et de plus de 40% dans les quartiers populaires.

6 200 Roubaisiens sont inscrits dans un chômage d'exclusion (plus d'un an).

Il existe aussi une offre d'emploi de l'ordre de 100 000 déclarations d'embauches (hors intérim) sur 12 mois (bassin Roubaix-Tourcoing-Vallée de la Lys).

Malgré le dispositif ZFU qui touche marginalement les quartiers (87 recrutements en ZUS en 2012), le marché du travail local reste très discriminant pour les demandeurs d'emplois d'origine étrangère, jeunes, seniors... Pôle Emploi est saturé avec 150 à 200 demandeurs d'emploi par conseiller. L'avenir de la MIE est incertain. La première question est donc: Peut-on modifier le fonctionnement discriminant du marché du travail ?

35 à 40% des offres d'emploi sont de premières qualifications, en CDD ou intérim dans la logistique (manutentionnaires), le nettoyage, l'aide à domicile, le commerce (téléconseillers), la sécurité … Ces offres apparaissent souvent peu attractives, peu sécurisées. 45% de la population roubaisienne, en dessous du seuil de pauvreté, développe d'autres activités (en commerce ou auto-entrepreneurs pour les mieux dotés) mais aussi activités informelles ou souterraines (bricolage ou/et trafic). Cette population est souvent sans grande illusion sur l'emploi salarié. Peut-on imaginer une économie plus solidaire, associative et coopérative qui consoliderait, normaliserait ces différentes activités?

Olivier Jeanson : la méthode IOD propose une médiation, une intermédiation entre l'offre et la demande. Il s'agit d'agir sur les processus de recrutement pour faire en sorte que le recrutement soit plus centré sur les besoins concrets du poste de travail et moins centré sur des critères stéréotypés concernant le profil des candidats. L'enjeu est de mettre le pied dans l'entreprise, pas seulement rester à la porte mais entrer dans l'entreprise en proposant une aide pour la mise en place des conditions de la réussite des contrats de travail. IOD propose une forme de gestion des ressources humaines centrée sur ce qui se passe dès qu'un salarié est embauché sur un poste de travail. L'insertion a tendance à fonctionner en vase clos mais au delà d'une question technique, les choix qui sont faits en matière d'insertion sont révélateurs de conceptions du vivre ensemble. Par exemple il y a une correspondance assez frappante entre les exigences des recruteurs et les dispositifs d'insertion. A une époque ça a été la qualification professionnelle, les savoir-faire, puis les qualités sociales, les savoir-être. Les dispositifs d'insertion ont tendance à être subordonnés aux choix du monde économique au lieu de chercher à l'influencer. Comme le titrait l'économiste Eymard Duvernay dans Alter Eco évoquant IOD «le recrutement devient rationnel grâce aux acteurs de l'insertion». Il faut donc aller dans les entreprises analyser leurs besoins, les postes de travail, les questionner pour les influencer.

La liberté de choix

La valeur travail n'a pas de sens. C'est une valeur complexe, multiforme. On ne peut répondre dans l'absolu à la question de la centralité du travail. Tout dépend des situations de travail. Beaucoup d'entreprises ne sont pas encore liées au cadre de l'intensification du travail, aux flux tendus, au « juste à temps » dus à la prise de pouvoir de l'actionnariat ou de la sous-traitance dans une forme de dépendance. Il y a beaucoup à faire sur la reconnaissance du vécu salarial et de la prise de parole collective des personnes en situation de salariat. Il faut aussi être conscient de la violence sociale et symbolique de la privation d'emploi. S'il est important de laisser le choix d'aller ou non vers le salariat, il faut agir sur les mécanismes qui créent la privation d'emploi, pour maintenir toujours possible cette opportunité de choix. La privation d'emploi au sens systémique signifie qu'il y a des acteurs qui les privent. La construction historique de notions comme « l'employabilité » , « le diagnostic », « le parcours », « les pré-requis » contribuent à faire admettre aux personnes ce qu'il leur manque pour pouvoir travailler. Cela crée des spirales qui finissent par délégitimer la demande d'emplois, renvoyant aux personnes qu'elles ne sont pas prêtes. Donc parler d'un à côté du salariat, oui, mais à condition de s'attaquer au phénomène de la mise à l'écart de l'emploi. On peut effectivement se poser des questions sur les vertus intégratrices de nombreux emplois mais le salariat concerne encore une immense majorité de la population. Je trouve intéressant la proposition d'un revenu inconditionnel pour rééquilibrer le rapport "offre et demande" sur le marché du travail en remettant les gens en position de choix mais également en position de poser des exigences. L'intermédiation est aussi une manière de maintenir une situation de choix en permettant l'accès à l'information sur une situation de travail en allant voir concrètement ce qui se passe dans l'entreprise. Les acteurs du social ont une légitimité, la compétence pour réinvestir le champ de l'entreprise, mettre en place des projets de rapprochement social et économique. C'est aussi tout l'intérêt de l'entreprise , notamment les PME, d'avoir un regard extérieur pour préciser la nature de leur besoin et proposer des réponses différentes dans la manière de recruter et d'intégrer.

Baptiste Mylondo : j'ai toujours un souci avec l'idée de « sortir du chômage » parce que je pars plutôt de l'idée de « sortir de l'emploi » qui est une position que je défends parce que je suis « objecteur de croissance » et même « décroissant» et en plus amoureux du temps libre. Nous vivons dans une société de consommation qui, de mon point de vue, est une société de « surconsommation » et de « surproduction » dans laquelle on bosse beaucoup trop. De fait, notre mode de vie n'est pas écologiquement soutenable et d'un point de vue social, nous vivons au dessus de nos moyens. Bosser trop nuit à notre bonheur.

Une enquête auprès de femmes américaines classait les activités en fonction de la satisfaction qu'elles apportaient : l'emploi arrivait en avant-dernière position. La dernière position était les trajets domicile-travail. On a beaucoup mieux à faire que de bosser, il faut relire Paul Lafargue « le droit à la paresse » ; Bertrand Russel « éloge de l'oisiveté », Robert Louis Stevenson « apologie de l'oisif » ou Herman Hess. Je pars du principe que l'on devrait pouvoir s'adonner à des activités librement choisies. Le chômage devient alors une maximisation du temps libre et ne devrait pas être un problème de mon point de vue. D'un point de vue économique, le chômage est une « désutilité » en étant un sacrifice de temps libre pour du temps contraint en vue de gagner un revenu.

La turbine à turbin

Pourquoi le chômage est un problème ? Sur le plan économique, on va considérer que c'est un « gaspillage de force de travail ». D'un point de vue décroissant : c'est une absurdité, on produit déjà trop, pourquoi demander à des gens de produire plus ? Sur le plan social, le chômage pose un risque de tension sociale : « nous , on travaille et en plus on nous demande d'aider des gens qui ne travaillent pas ». La tension sociale va dépendre du sort que l'on réserve à ceux qui sont exclus de l'emploi. Cela signifie que l'on puisse reconnaître que les « inactifs » travaillent. Quelle reconnaissance va-t-on donner à l'utilité sociale hors de l'emploi ? Dès le moment où l'on se dit qu'il y a des activités hors-emploi, on arrête de raisonner en terme d'assistés. La tension sociale va dépendre aussi du sort réservé aux hors-emplois en terme de revenu. La réponse passe par la création d'un revenu universel. Il faut remettre en cause l'emploi comme source quasi-exclusive de reconnaissance sociale, d'estime de soi et de revenus. Je suis donc très réservé sur l'idée d'un « droit à l'emploi » défendu par ATD Quart Monde. Historiquement il y a deux conceptions du droit à l'emploi. Une conception libérale, avec un droit liberté. Le droit à l'emploi va justifier la condamnation plus facile de ceux qui ne sont pas dans l'emploi. La conception socialiste avec un droit créance. Les individus ont le devoir de travailler mais la société doit leur fournir un poste. Cette conception entérine le productivisme et la survalorisation de l'emploi. Le produit final de notre économie devient la création d'emploi. Concrètement c'est ce qui se passe aujourd'hui. C'est « la turbine à turbin ». Tels les « shadocks » , nous pompons pour tous pouvoir pomper ce qui est totalement absurde. L'alternative serait de proposer un « plan de destructions d'emplois ».

David Graeber (anthropologue américain) dénonce les « buschy jobs » (« emplois poubelles ») liés au surinvestissement dans l'emploi.

Si l'on avait plus de temps libéré, beaucoup d'emplois disparaîtraient, qui correspondent à des tâches que nous n'arrivons plus à faire. Dans une vaste logique de démarchandisation, on pourrait supprimer beaucoup d'emplois pour repasser par des solidarités de proximité. Pour cela il faut garantir l'accès à un temps libéré (de la consommation et de la production) en reconnaissant un droit inconditionnel au temps partiel choisi. Droit inconditionnel à un temps libéré et à un niveau de vie suffisant pour pouvoir se passer durablement d'une activité rémunérée. C'est ce que j'appelle un revenu inconditionnel.

Le débat

Questions :

- *A Baptiste Mylondo : quelles propositions concrètes pour la mise en œuvre d'un revenu inconditionnel précisant les moyens de transition avec la situation actuelle ?*
- *Les pistes ouvertes par M. Jeanson sont très intéressantes mais vous n'avez pas abordé la fainéantise des employeurs qui ne regardent pas suffisamment les compétences à l'intérieur de l'entreprise. Deuxième chose : ne parlons pas « d'insertion » mais plutôt de « ré-insertion », beaucoup de privés d'emplois ont déjà travaillé.*

Ils sont confrontés à une « ré-orientation professionnelle » vers des emplois comprenant une formation. M. Mylondo, je suis d'accord avec vous sur tout. « Quand on dit que la croissance va créer des emplois, on se fout du monde ». Mais vous n'abordez pas suffisamment la question du partage du travail. On n'a plus besoin de travailler 35h, la preuve : on fait du chômage. Disons- le officiellement et organisons le partage du travail.

- *Je suis militant anticapitaliste. Vous allez distribuer un revenu de base à M.Mulliez, aux dirigeants d'OVH ou de Roquette ? Il faut peut-être parler partage des richesses avant le partage du travail. Cette ville a été un fleuron industriel et économique et aujourd'hui c'est la ville la plus pauvre. Il faut mettre en cause la richesse de ceux qui ne la partagent pas. Concernant la sous-traitance de Pôle Emploi que M.Jeanson a décrite, ça devrait être le travail de Pôle Emploi. Aujourd'hui, seul un demandeur d'emploi sur trois est indemnisé. C'est inquiétant dans cette ville, qu'à la veille des municipales, on ait aucune proposition concernant l'emploi.*

B. Mylondo : Le revenu inconditionnel s'adresse à tous sans contrepartie et serait suffisant pour accéder aux biens et services essentiels donc suffisant pour pouvoir se passer d'un emploi. Il serait mis en œuvre dans le cadre d'une réforme fiscale donc d'un partage des richesses. Je milite pour un revenu inconditionnel en France parce qu'il y a trop de pauvres mais aussi trop de riches. Il faut un revenu plancher mais aussi un revenu plafond. A partir de là, pour éviter d'être source de discrimination, le revenu inconditionnel sera versé aussi à Mme Bettancourt mais elle contribuerait davantage au financement par l'impôt. Pour les mesures de transition, je défends le temps partiel choisi sans condition.

Il est un droit uniquement quand on a un enfant en bas âge (moins de 3 ans) sinon, on a le droit de demander mais on s'expose la plupart du temps à un refus de l'employeur. Donner le droit au temps partiel sans avoir à se justifier, c'est aussi reconnaître qu'il se passe des choses intéressantes dans le temps libre dont on va reconnaître l'utilité sociale. J'ajouterai une prime au temps partiel. Sur le partage du temps de travail j'ai un souci. Si c'est « travailler moins pour travailler tous » je ne suis pas d'accord dans la mesure où cela fait tout passer par l'emploi. Si c'est « travailler tous pour travailler moins », là si je suis d'accord. Sur le partage du travail, j'insiste aussi sur le partage des tâches. Au lieu d'avoir une division des tâches, premières qualifications etc... Je pars du principe que l'on devrait tous se partager les tâches dans une entreprise notamment de premières qualifications.

O. Jeanson : Je voulais revenir sur la question de l'intérêt du travail dans la vie d'un individu . Je ne suis pas certain que le salariat en soi, soit plus porteur d'une aliénation que n'importe quelle autre forme d'inscription sociale et institutionnelle. Ce qui crée du lien peut être de la subordination ou de la coopération. Christophe Dejours (psychiatre-psychanalyste) disait que le travail est tantôt pathogène, tantôt structurant comme beaucoup de situations sociales auxquelles nous sommes confrontées. Il me semble donc important de penser les conditions dans lesquelles se déploient ce travail et surtout de ne pas penser le salariat à la place de ceux qui en sont exclus. Quand on interroge les gens, ils trouvent dans le travail des choses ambivalentes, des marqueurs d'identité, des formes de reconnaissance, des liens professionnels, extra-professionnels, des réseaux. Tout cela est à prendre en compte quand on parle du dépassement de la centralité du travail.
Vous avez parlé de la fainéantise des employeurs. J'aime bien quand on retourne les choses comme ça. Il ne s'agit pas de stigmatiser les employeurs pas plus que les demandeurs d'emplois. Les entreprises au delà des employeurs sont à regarder comme des sociétés. Beaucoup de PME sont en difficulté par manque de méthodes, le poids des habitudes qui fait qu'elles ont du mal à définir leurs besoins. Les entreprises ne sont pas sélectives par plaisir en disant « bon , on va faire de la discrimination ». C'est simplement une manière de penser leurs besoins qui n'a jamais été questionné de l'extérieur. . Un autre point, la médiation qui devrait être faite par Pôle Emploi. L'intervention dont je parle demanderait des bouleversements institutionnels, sans même parler de cultures professionnelles, assez considérables et ça ne peut se faire d'un coup. Pôle Emploi a intérêt à s'appuyer sur des initiatives d'acteurs de terrain associatifs.

Questions :

■ *Dans les années 70, on disait déjà en retournant le slogan méprisant pour les gens de la manière suivante: « il n'y a pas de sot' gens, il n'y a que des sots métiers ». On dit qu'il faut créer des emplois et je me suis toujours posé la question , pour quoi faire ? La question par rapport à la fraîcheur du discours sur la décroissance c'est comment aujourd'hui et maintenant, au delà d'une* grande *revendication pour un revenu de base , on fait pour mobiliser les gens ? Comment on commence la révolution culturelle ?*

■ *Ma tante préparait son entretien pour avoir sa carte d'identité française. Elle révise son entretien à la préfecture avec moi. Je lui demande quelle est la devise de la France. Elle me répond « Liberté – Egalité - Croissance ». Elle m'a envoyé une décharge électrique d'autant plus que cela remplace la Fraternité mais cela montre l'ampleur du chantier pour changer la société. Sauf catastrophe naturelle, le système actuel ne va pas changer. Ne faut-il pas essayer de construire tout de suite une économie non marchande avec des petits projets?*

■ *On fait l'apologie des diplômes mais à condition que papa et maman vous aient payé vos études. Si vous faites une formation après avoir été ouvrier, on vous ramène toujours à votre métier antérieur. Vous n'avez aucune chance d'évoluer en France et l'Etat est le plus mauvais élève dans ce domaine : les embauches sont soumises à des concours ou à des limites d'âge. Je rêve d'avoir un revenu de base. On a tellement réduit le personnel que ce que l'on devait faire à quatre ou cinq, on doit le faire à deux. Les gens qui bossent, bossent beaucoup trop.*

O. Jeanson : Il est difficile d'agir sur le contexte global mais on peut identifier les prises concrètes parfois modestes sur lesquelles on peut s'accrocher. Ça peut avoir un côté décevant quand on joue sur les pratiques, qu'on amène les entreprises à recruter sans CV par exemple. Mais c'est pourtant considérable pour ouvrir l'entreprise à toute une série de personnes qui en sont exclues dans les processus habituels de recrutement.

B. Mylondo : Sur la question "comment on fait tout de suite ?", je n'ai pas de recettes miracles pour amener la décroissance. Les décroissants sont souvent engagés dans des actions concrètes dans les monnaies locales, les systèmes d'échanges locaux destinés à devenir des systèmes d'entraide locale dans une logique de réappropriation de l'économie. On peut s'appuyer sur le modèle des « coopératives intégrales » qui se développe en Catalogne et qui permet de poser les conditions de partage, de production. Par ailleurs, on peut passer au temps partiel et en faire la promotion. C'est ce que je fais à Lyon depuis une dizaine d'années. Mon entourage se rend compte qu'avoir des week-end de quatre jours, c'est pas mal. Aujourd'hui, les gens bossent trop parce que nous sommes engagés dans ce que l'économiste autrichien Fred Hirsch a appelé « la compétition pour les biens positionnels » ou encore la sociologue américaine Juliet Schor : « on bosse trop pour consommer trop, pour pouvoir consommer plus que les autres ». Chacun lutte contre tous pour le niveau de standing. L'enjeu pour les décroissants serait de faire entrer le temps libre parmi les biens positionnels. Au lieu de comparer la taille de la maison et de la voiture, on comparerait le nombre de jours de congé. Jouer sur ce levier là, « franchement les vacances, c'est pas si mal, surtout quand on ne doit pas attendre quarante-sept semaines ».
Sur l'idée « on bosse trop, on est fatigué », il y a des statistiques qui montrent qu'une personne sur deux dit qu'elle est très fatiguée après une journée de boulot et une sur trois dit qu'elle est trop fatiguée pour s'adonner à une activité qu'elle aimerait bien faire.

Questions :

- *A propos de l'aliénation du travail, je pense qu'il y a peut-être un argument qui est la disqualification sur la création de valeur. Il y a quelque chose à valoriser sur le temps libre sur lequel il y a aujourd'hui un vrai déficit de la société capitaliste. Qu'en pensez-vous ?*
- *Je suis militant Sud-solidaires et aussi pour le revenu de base et suis à 100% pour la décroissance. Donner un revenu à des gens très riches est choquant. Il y a une contradiction, une idée à creuser. Reprenant l'idée de l'économiste Bernard Friot, le revenu de base pourrait être retiré du salaire par l'employeur et versé dans un fond mutualisé qui financerait la redistribution d'un revenu de base. Pour les personnes qui ont des revenus importants, elles n'ont pas besoin de recevoir ce revenu de base mais le caractère inconditionnel est important. Mais pour les bas salaires si l'on déduit le revenu de base, le salaire diminue. Quelqu'un payé au Smic travaillerait alors pour seulement 300€ ce qui ne serait pas intéressant. Le revenu de base permettrait alors de renégocier les salaires.*
- *Je fais partie de l'association d'éducation populaire « Réseau salariat ». Il y a une confusion entre salariat et emploi. Le salariat, c'est aussi des luttes menées par les organisations syndicales pour la sécurité sociale, le droit du travail. Il y a 7 millions de retraités et un million de chômeurs qui continuent à toucher un salaire en dehors de l'emploi. On peut continuer à développer la cotisation sociale. Tout le monde n'est pas malheureux au travail. Les retraités, les fonctionnaires sont plutôt heureux par rapport aux salariés du privé. Attention à ne pas faire de raccourcis.*
- *Juste une idée : et si on obligeait les écoles, les centres de formation à trouver le premier emploi de leurs étudiants ?*

O. Jeanson : Il y a des universités -Bordeaux 2- qui font un travail pour anticiper la découverte de terrains professionnels. Aller jusqu'à une obligation paraît difficile mais développer des organisations éducatives capables de développer elles-mêmes des intermédiations étudiants-entreprises, est possible.

B. Mylondo : Sur la question de la « valeur », pour moi c'est « l'utilité sociale ». Laisse-t-on l'économie définir l'utilité sociale avec des critères purement marchands ? Le revenu inconditionnel consiste à dire que l'utilité sociale est présente dans la plupart des activités.
Un revenu de base qui se développerait en l'intérieur du salaire : Si l'objectif est de priver les riches alors le revenu n'est plus inconditionnel. Si c'est de permettre une revalorisation salariale, le revenu de base tel que je le conçois le permet aussi. Je m'excuse si j'ai fait la confusion travail et emploi. Ma critique s'adresse à l'emploi. J'entends ce que dit Olivier. Je ne dis pas que l'emploi est une mauvaise source de reconnaissance sociale, d'estime de soi, de lien social. Je dis simplement que ça ne doit pas être l'unique source de reconnaissance sociale. Si l'emploi marche : tant mieux, mais laissons la possibilité à d'autres activités de jouer ce rôle de reconnaissance sociale. Il ne faut pas laisser ce monopole à l'emploi parce qu'ensuite la privation d'emploi est vécue comme « un manque » au sens addictif du terme. Concernant la relation emploi-salariat, ce sont des conventions , je ne suis pas d'accord avec l'analyse de Bernard Friot, je ne vais pas rentrer dans le débat revenu inconditionnel ou salaire à vie qui demanderait beaucoup d'autres développements.

O. Jeanson : Sur le rapport « emploi - travail », le chômage de masse puis le chômage d'exclusion nous ont obnubilé sur l'emploi en oubliant le travail. En partant de l'emploi, on peut néanmoins interroger le travail. Le recrutement permet de mettre un pied dans les organisations du travail. En tissant un lien suffisamment fort et régulier avec l'entreprise, on arrive à toucher des questions sur le travail ensemble dans l'entreprise. On voit dans les équipes IOD que les sollicitations des entreprises vont parfois au-delà de l'objet initial de l'embauche : « on ne comprend plus, les gens s'en vont, on arrive plus à fidéliser... », « Il y a de l'absentéisme, les gens n'arrivent plus à travailler ensemble...». Donc je pense qu'il ne faut certainement pas faire la confusion entre emploi et travail.

Atelier citoyen vendredi 14 mars à l'ENPJJ

APPEL POUR UN COLLECTIF TRAVAIL CHOISI ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Cet atelier citoyen a rassemblé une vingtaine de participants qui ont débattu de l'opportunité et des conditions de création d'un collectif « Travail choisi et économie solidaire » croisant la question de l'accès à l'emploi avec celle de la création d'autres formes d'activités que l'emploi et d'autres modes d'accès aux biens et services que le salaire avec l'objectif constant de lutter contre l'exclusion. Les pistes concrètes sont l'extension de la médiation à l'emploi telle qu'elle est pensée par IOD (déjà à l'œuvre à Roubaix), la création d'une monnaie locale telle qu'elle se développe à Boulogne-sur-Mer. Les idées et propositions sont là, il faut maintenant démarcher les acteurs pour les impliquer et élargir notre cercle.

L'objectif de la matinée était d'avancer sur l'opportunité de monter un collectif sur le thème « repenser le travail » ou encore « travail choisi et économie solidaire ». Il a été proposé un temps d'ateliers sur deux thèmes :
le 1er avec l'appui d'O.Jeanson, sur « la médiation à l'emploi » ou comment rétablir l'égalité dans l'accès à l'emploi ?
Le 2nd avec l'appui de B. Mylondo, sur « choisir son travail » ou comment redonner une liberté de choix dans les activités que l'on a envie de mener ?

Comme précisé lors de la conférence, 3 éléments d'actualité pouvaient nous aider à faire converger nos énergies pour faire émerger un « collectif » sur ces deux axes (la médiation à l'emploi et le développement d'activités hors emploi):

- les élections municipales les 23 et 30 mars 2014 avec de nouvelles majorités qui peuvent faire évoluer la politique d'insertion ;
- la feuille de route du gouvernement du 11 février 2014 sur la politique d'égalité républicaine et d'intégration qui préconise de généraliser les pratiques de médiation directe à l'emploi ;
- l'aggravation de la crise au regard du chômage, de la saturation des dispositifs sociaux.

Après un temps de synthèse des deux ateliers et une réaction de nos deux intervenants Olivier Jeanson et Baptiste Mylondo, un débat général clôturait la matinée.

Un débat s'est engagé sur l'opportunité de faire des ateliers, ne fallait-il pas rester en grand groupe ? De quelle manière favorisait-on la parole ?
La médiation à l'emploi, le revenu de base sont des débats intéressants mais complexes. Ne fallait-il pas partir de la réalité des gens pour qu'ils puissent partager leur colère. Il a été décidé de maintenir la discussion en atelier pour favoriser l'expression de tous, d'autant plus que ces ateliers étaient suivis d'une discussion de synthèse. Il a été aussi souligné la nécessité de se centrer rapidement sur quelque chose d'opérationnel sans se donner des ambitions démesurées. Un autre point de vue a exprimé la nécessité d'un temps d'échanges pour jeter les bases d'un collectif sans forcément arriver tout de suite à quelque chose de très concret en une matinée. Le collectif pourrait faire remonter des propositions au niveau politique pour leur mise en place.

Synthèse des ateliers :

1. Rétablir l'égalité dans l'accès à l'emploi salarié (animation Vincent Boutry ; contributeur-facilitateur : Olivier Jeanson)

- *Quels conditions et obstacles à un changement de culture professionnelle dans les dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi ?*
- *Comment faire émerger des paroles autonomes et collectives sur l'égalité d'accès à l'emploi et la réforme de l'accompagnement vers la médiation à l'emploi?*
- *Comment renforcer un lieu de débat et d'expression des demandeurs d'emploi sur les difficultés à accéder à une offre sérieuse d'emploi?*
- *Comment amener les employeurs à exprimer collectivement et publiquement les difficultés à recruter ?*
- *Comment mobiliser les agents d'insertion sur l'expression de leurs difficultés à rencontrer l'entreprise et des offres sérieuses d'emploi ? Comment mobiliser les politiques et les administrations -Pôle Emploi en tête- pour qu'ils ouvrent le débat et accompagnent les transformations nécessaires pour rétablir l'égalité dans l'accès à l'emploi ?*
- *Comment peut-on établir le calcul du « coût du chômage » pour imaginer des marges de manœuvre possible ?*

« Les jeudis de la colère »

L'atelier a réuni une dizaine de participants. La discussion s'est dans un premier temps orientée sur l'expression des demandeurs d'emploi. Le Gade (Groupe d'Actions des demandeurs d'emploi) a rappelé qu'il organisait régulièrement une manifestation, « les jeudis de la colère », sous forme d'interpellations d'un décideur politique ou économique, d'une administration. Ce pourrait être un point d'appui pour l'expression d'une parole revendicative des demandeurs d'emploi. Cette action pourrait être renforcée et co-organisée avec d'autres (associations, syndicats...).

Un lieu central pour l'accueil et l'expression des demandeurs d'emploi.

La question d'un lieu d'accueil et d'expression des demandeurs d'emploi a aussi été évoquée. Il a été rappelé qu'à l'origine, les missions locales devaient être uniquement un lieu d'expression des jeunes, la Maison de l'emploi devait aussi être celle des demandeurs d'emplois. A chaque fois les jeunes ou les demandeurs d'emplois se trouvent exclus de l'animation de ces lieux. Faut-il inventer un nouveau lieu pour les demandeurs d'emploi ? Les tentatives de maison de chômeurs sont difficiles à faire vivre. Ne peut-on pas renouer avec l'idée originelle des « bourses du travail » associant demandeurs d'emplois, syndicats. A Roubaix, un projet culturel et de solidarité pourrait être développé joignant le théâtre Pierre de Roubaix et la Bourse du travail. Le projet culturel doit permettre de favoriser la parole pour porter et définir des revendications collectives.

Mobiliser les agents d'insertion
Sur la mobilisation des agents d'insertion : il a été fait part de dysfonctionnements : difficultés à bâtir des accompagnements pour les jeunes à partir des centres sociaux dans les quartiers et de la Mission locale ; le retour de gens qui reviennent de la Mie qui ne propose que des stages, des ateliers, des formations mais pas d'emploi. Pour Pôle Emploi, on a parlé d'abattage avec des entretiens de cinq minutes quand ce n'est pas par téléphone. Il y aurait plus de 200 agents d'insertion à Roubaix, on pourrait les mobiliser à travers les syndicats de salariés à Pôle Emploi, la Mie,... pour voir dans quelles mesures ils soutiendraient une expérimentation nouvelle de médiation à l'emploi à Roubaix, pour aller à la rencontre d'autres collègues. Tenter de créer des cercles pour qu'un groupe d'agents puisse rejoindre le Collectif.

Mobiliser les employeurs
Concernant la mobilisation des employeurs, il faut peut-être privilégier un démarchage des employeurs qui reçoivent beaucoup d'aides publiques, plus facilement susceptibles de se mobiliser. Il faudrait relancer un Geic (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification), mobiliser les intervenants de la création d'entreprises. Aller voir les syndicats d'employeurs.

Calcul du coût du chômage
Il a été dit qu'ATD Quart Monde avec son projet « droit à l'emploi » serait en train de le faire à Roubaix.

2. Rétablir la liberté dans l'accès à une activité (animation Anne Lescieux ; contributeur-facilitateur : Baptiste Mylondo).

- *Peut-on et si oui, à quelles conditions établir le calcul d'un revenu inconditionnel local?*
- *Quels seraient les conditions et obstacles à la mise en œuvre d'un revenu inconditionnel local ?*
- *La création d'une monnaie locale (non discriminante) peut-elle être une étape vers un revenu inconditionnel ?*
- *Quels démarches et obstacles à surmonter pour créer une monnaie locale ?*
- *En quoi la création de coopératives municipales pourraient faciliter le travail autonome et lutter contre la pauvreté ?*
- *Comment envisager les coopératives municipales, quelles complémentarités avec le secteur privé ?*

L'atelier a regroupé une dizaine de participants. Après un échange sur différentes actions : monnaie locale, SEL, jardin partagé, la priorité n°1 est de faire connaître aux habitants les solutions qui existent déjà concrètement à Roubaix. Le deuxième chantier est de faire connaître aux habitants toutes les solutions potentielles que l'on pourrait mettre en œuvre à Roubaix et qui existent déjà ailleurs. Il s'agit de faire un travail pédagogique pour que les gens puissent se faire une opinion. Il s'agit aussi de partir des préoccupations et des besoins des habitants. Il faut aussi adapter les solutions au territoire. Cela implique de se donner les moyens pour aller à la rencontre des gens.
La mise en œuvre d'une solution telle que le revenu de base suscite des craintes. Cela ne va-t-il pas se substituer aux services publics ? Autre question : faut il faire des alliances avec les institutions ou monter des projets de manière autonome ? Il y a des monnaies locales qui s'appuient sur une collectivité locale, d'autres pas. Des visites de terrain sont à organiser pour voir ce qu'il se fait ailleurs.

Le débat citoyen

Baptiste Mylondo : en complément sur le deuxième atelier. Un SEL (système d'échange local) peut lutter contre l'exclusion sociale en travaillant l'estime de soi. Au début dans un SEL, on dit "je ne sais rien faire" puis ça permet de réfléchir et de trouver pleins de compétences tout en permettant d'accéder à des biens et services que l'on ne pourrait pas se payer dans le système marchand. Le SEL est d'abord un atout pédagogique. A Lyon, une mutuelle de précaires s'est créée. Chaque mois les participants verse 5, 10 , 15% de leurs revenus dans un pot commun (soit sur la base du revenu disponible ou du reste à vivre) qui est redistribué d'abord à ceux qui n'ont rien : chacun reçoit entre 200 et 400€. Le dispositif est complété par une caisse « futur » distribuée uniquement pour des dépenses imprévues ou pour faire face à une grosse dépense. La difficulté est que cette mutuelle reste sur une logique de communauté affinitaire. Le revenu universel peut se mettre en œuvre à travers une monnaie locale à forte portée sociale : on met en place une prime à l'achat : plus de monnaie locale, selon le niveau de vie. Ce type expérimentation demande l'appui de la municipalité. Dernière initiative, ce sont les « coopératives intégrales » qui proposent de penser l'ensemble de la production des biens et services. Elles sont créées sous forme de scic.

Olivier Jeanson : sur l'accès à l'emploi. Il s'agit d'agir sur toutes les barrières qui existent dans le fonctionnement du marché du travail et qui créent une situation d'exclusion. Il faut mener un travail de sensibilisation auprès des employeurs sur d'autres pratiques de recrutement. Cette sensibilisation des employeurs peut se faire à partir d'échanges d'expériences, de mutualisation des pratiques pour amener les employeurs à mieux définir pourquoi ils recrutent. Ça peut être un collectif qui rencontre des employeurs en partant de ceux qu'il connaît personnellement, professionnellement. La même démarche est à organiser vis à vis des agents d'insertion. Ils sont parfois en perte de sens par rapport à leur pratique. Dernier point avant de porter des revendications au niveau politique, il faut pouvoir créer des choses localement, même très modestes, pour pouvoir en témoigner et négocier l'extension de l'expérience.

Un Collectif et pourquoi faire et comment faire ?
Le Collectif doit pouvoir s'appuyer sur les habitants dans les quartiers comme cela se fait avec le collectif santé et ses cafés-citoyens dans les quartiers. Le Collectif doit proposer des objectifs concrets comme, par exemple, la création d'une monnaie locale. Il doit aussi produire des résultats. Par exemple, mettre en évidence les problèmes avec les institutions et faire des propositions. Le Collectif peut porter différents types d'actions et proposer différents types d'implications, protestations, créations de projets, d'un travail d'enquêtes, d'échanges d'expériences. Le Collectif doit rechercher des moyens pour ne pas s'épuiser dans l'action. Le Collectif, au delà de la dénonciation du système, doit analyser ce sur quoi il peut avoir une prise localement.

Un Collectif pour qui ?
Le problème des jeunes et des chômeurs de longue durée est crucial. Entre 2008 et 2012, le nombre de chômeurs longue durée (2 ans de chômage) à augmenté de 72%, ce qui correspond à 8 000 personnes sur notre secteur. Créer des réseaux d'échanges, c'est bien, mais ça reste marginal. Il faut faire des propositions telle que IOD pour faire évoluer, modifier la situation du chômage. Mais il n'en reste pas moins que même s'il on trouve quelques milliers d'emplois, il en faudrait dix fois plus pour résoudre la question du chômage. La question reste aussi : comment donner une place dans la société, c'est à dire un revenu, une activité autre qu'un emploi ?

Conclusion

Le collectif doit rester sur les deux champs : celui de l'accès à l'emploi et de la création d'activités avec d'autres systèmes d'échanges. Une ou deux propositions concrètes et réalisables doivent compléter le texte d'appel actuel, comme par exemple la mise place d'une médiation à l'emploi et la création d'une monnaie locale.

APPEL CITOYEN

DIFFUSÉ MARS 2014

UN COLLECTIF POUR REPENSER LE TRAVAIL

La Redoute, Call Expert occupent l'actualité pour rejoindre la chronique sans fin des plans de licenciement de notre ville. Le chômage poursuit son ascension et nous sommes pourtant encore dans une métropole riche. L'accès à l'emploi stable semble devenu inaccessible pour toute une partie de la population, jeunes et seniors en tête.

Nous le constatons, à cause de préjugés tenaces, les Roubaisiens (diplômés ou pas) subissent plus qu'ailleurs des critères de discrimination à l'embauche.

Nous le voyons, les moyens engagés par Pôle emploi, la Mission Locale et la MIE (maison de l'Initiative et de l'Emploi) ne suffisent pas à inverser la tendance.

Nous le savons, l'annonce de la création d'un million d'emplois contre des exonérations de cotisations sociales et le retour à une croissance créatrice d'emplois sont illusoires tout en étant insupportables pour notre planète...

Alors que faisons-nous ? Nous, les citoyens de cette ville, précaires, salariés, employeurs, agents d'insertion, élus, militants associatifs ou syndicaux ?

Voter, manifester, réclamer et attendre « le changement » ne suffit plus. Il nous faut l'imaginer et le construire nous-mêmes localement. Peut-on se donner les capacités de mieux partager l'accès pour tous à des emplois stables ? Peut-on expérimenter d'autres formes d'activités et de distribution des revenus dans la ville ?

Nous appelons donc tous les citoyens à fonder un collectif pour repenser ensemble de nouvelles expérimentations pour l'accès à l'emploi et de nouvelles formes de travail plus solidaires.

Nous vous donnons un premier rendez-vous à l'occasion de la conférence et de l'atelier citoyen « Sortir du chômage et des petits boulots et choisir son activité » organisés par l'UPC, les 13 et 14 mars. (Rens : UPC 03.20.82.23.96 ou contact@upc-roubaix.org)

signataires :
Abdelkrim Abdesslam, permanent de l'union locale CGT
Jane Lourdaux, animatrice d'un collectif d' allocataires RSA
Bouzid Belgacem, président de l'Union des Gens du Textile
Pierre Wolf, gérant de la coopérative Baraka, fabrique de biens communs
Isabelle Le Glaz, membre actif du MFRB (Mouvement Français pour un Revenu de Base).
Bernard Deleu, militant syndical SUD Santé
Paul Destailleur, animateur du GADE (Groupe d'Action des Demandeurs d'Emplois)
Anne Lescieux, permanente Université Populaire et Citoyenne.

Les cahiers de l'UPC déjà parus

N°1. Le creuset français, histoire de l'immigration avec Gérard Noiriel
N°2. Les politiques d'insertion sont-elles justes ? avec Simon Wuhl
N°3. Laïcité, Islam et République avec Alain Gresh et Michel Tubiana
N°4. L'Économie solidaire et l'insertion : quels gisements d'emplois ? avec Bernard Eme
N°5. Les différents visages du racisme avec Mouloud Aounit et Pierre Tévanian
N°6. 20 ans de TUC, CES, Emplois jeunes, quel bilan pour avancer ? avec Bernard Gomel
N°7. Mixité sociale ou assignation à résidence ? avec Sylvie Tissot et Saïd Bouamama
N°8. En attendant l'emploi, changer le travail avec Bernard Gazier
N°9. Esclavage-colonisation, qu'avons-nous fait de notre histoire ? Avec Olivier Le Cour Grandmaison et Christiane Taubira
N°10. Décroissance, terre et humanisme, du Sahara aux Cévennes avec Pierre Rabhi
N°11. Quelle autre Europe sociale ? avec Bernard Gazier (à Valenciennes)
N°12. Du RMI à l'allocation universelle avec Yannick Vanderborght
N°13. Quelle autre Europe sociale ? avec Jean Claude Barbier (au pays des Sept Vallées)
N°14. Quelle autre Europe sociale ? avec Jean Gadrey et Nicolas Postel (à Dunkerque)
N°15. La science, le politique et le citoyen avec Jacques Testart *
N°16. A quoi sert l'identité nationale ? avec Gérard Noiriel *
N°17. Quelle autre Europe sociale ? avec Dominique Méda
N°18. Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ? Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi
N°19. Faut-il en finir avec l'insertion ? Quel nouveau service public ? avec Robert Castel, Jean Gadrey et Bernard Eme.
N°20. Contre le chômage, a-t-on vraiment tout essayé ? 2e Forum citoyen pour bouger la politique de l'emploi
N°21. Pour sauver la planète, sortez du capitalisme avec Hervé Kempf
N°22. La fin de ce monde n'est pas la fin du monde avec Patrick Viveret
N°23. Quel accompagnement socio-professionnel ? avec Olivier Jeanson et Fabrice Moustiez
N°24. Repenser les migrations avec Agnès Arquez Roth et Nancy L. Green
N°25. Une "identité nationale", quelle réalité en 2010 ? avec Denis Sieffert, Saïd Bouamama, Bruno Mattéï *
N°26. Vers une sécurité sociale professionnelle ? avec Francis Kramarz
N°27. Laissez tomber votre caddie avec Christian Jacquiau
N°28. Quelle citoyenneté urbaine ? avec Jacques Donzelot
N°29. Apprendre de la précarité ? avec Florence Aubenas
N°30. De l'Alma à l'Union : vers un éco-quartier exemplaire ? avec Sylvain Coquerel et Lucien Kroll
N°31. Inégaux devant la santé : une injustice inéluctable ? avec Pierre Aïach
N°32. Racisme mode d'emploi avec Rokhaya Diallo
N°33. Que peut-on partager avec les Roms à Roubaix ? avec Clair Michalon
N°34. Dessine-moi une ville en transition
N°35. Économie solidaire et insertion avec Martin Hirsch
N°36. Place à la santé ! avec Didier Ménard
N°37. Habiter autrement contre le mal-logement ? avec Stéphanie Lamarche-Palmier, Valérie Morel et Arlette Haedens
N°38. De la naissance jusqu'au Pays de l'or gris avec Françoise Nay, Françoise Gobled et Philippe Lefevbre
N°39. L'Hospitalité, L'épreuve de l'autre avec Anne Gotman, Haydée Saberan, Mathilde Wybo
N°40. Comment mieux vivre la maladie ? avec Eric Delassus, Bernard Meurin, Philippe Maquet
N°41. Refaire la cité, l'avenir des banlieues avec Michel Kokoreff et Didier Lapeyronnie
N°42. Ecologie et democratie avec Dominique Bourg
Hors Serie : Changeons d'ère à l'Union !

Directeur de la publication : Isabelle DECOSTER
Rédaction : Vincent BOUTRY
Photos : Hugo BOUQUET, Anne LESCIEUX
Mise en pages : Charlie POITOUT, Mohammed ZEGHLACHE
Tirage : 1000 exemplaires
Impression : Servi-Flandre
ISSN : 1778-039X